

22

Commission permanente Séance du 16 octobre 2023



Rapporteur : Mme ROUX

48688

40 - Ressources humaines

Transformations et redéploiements de postes

Le lundi 16 octobre 2023 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE

Absents et pouvoirs : M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme LARUE (pas de pouvoir donné), M. LENFANT (pouvoir donné à Mme LEMONNE), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), Mme TOUTANT (pouvoir donné à M. BOURGEOUX)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h21.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Exposé :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan pluriannuel des emplois, il est demandé la transformation et le redéploiement de plusieurs postes ci-dessous :

Pôle égalité éducation citoyenneté

- un poste d'assistant socio-éducatif provenant du Pôle solidarité humaine, Direction de l'autonomie, Service accompagnement médico-social, qui sera redéployé au Pôle égalité éducation citoyenneté, Direction enfance-famille, Service accueil protection de l'enfance, en tant que poste d'ingénieur.

Pôle construction et logistique

- un poste de technicien provenant de la Direction des grands travaux d'infrastructure, Service génie civil, qui sera rattaché directement au Directeur général du pôle, en tant que poste d'ingénieur.

Pôle territoires et services de proximité

- un poste de technicien provenant de l'Agence de Redon-Vallons, Service développement local, qui sera redéployé à l'Agence de Rennes, collège de Melesse, en tant que poste d'adjoint technique ;

- un poste d'assistant socio-éducatif provenant de l'Agence de Saint-Malo, Service vie sociale, qui sera redéployé à l'Agence de Fougères, collège de Liffré, en tant que poste d'adjoint technique.

Le détail de toutes ces transformations de postes figure en annexe.

Décide :

- d'autoriser la transformation et le redéploiement des postes listés en annexe au rapport.

Vote :

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 17 octobre 2023

ID : CP20231778

Pour extrait conforme